



Periode d'essai micro creche

Par **Celine681**, le **19/02/2018** à **21:57**

Bonjour,

J'ai signé un contrat dans une micro crèche depuis 1 bon mois.

L'adaptation s'est terminée il y a 4 semaines.

Cela fait donc 3 semaines que le petit est à la crèche. Les horaires ne nous conviennent pas et ils refusent de les modifier prétextant que le contrat est signé pour les horaires mentionnés sur le contrat.

Aucune période d'essai n'est précisée sur le contrat d'accueil.

Seul un préavis de 2 mois y est stipulé en cas de rupture.

Est il normal de ne pas avoir de période d'essai? Et de ne pas pouvoir modifier les horaires d'accueil?

Est il possible de rompre ce contrat qui ne nous convient pas sans avoir à payer les 2 mois de préavis?

Merci

Céline

Par **morobar**, le **20/02/2018** à **09:20**

Bonjour,

Oui c'est normal, ce n'est pas un contrat de travail

Oui c'est normal car vous ne pouvez pas modifier les horaires contractuels sans l'accord de la crèche.

En fait c'est le contrat signé qui fait la loi entre les parties.

Par **Celine681**, le **20/02/2018** à **10:26**

Merci pour votre réponse.

Mais n'existe t-il pas une période d'essai obligatoire dans une crèche afin que l'on puisse adapter les horaires?

Céline

Par **morobar**, le **20/02/2018** à **10:37**

Bonjour,

Les problèmes de crèche pour ce qui me concerne datent de 50 ans d'autant qu'à l'époque la nounou était soit une parente, soit une voisine non déclarée.

Il existe une période d'essai pour un contrat avec une assistante maternelle, mais pour une crèche je ne pense pas.

Par **Silou34**, le **20/02/2018** à **15:12**

Je confirme je suis assistante,maternelle,période d essai mais pas en crèche
Sur le contrat les horaires devaient être mentionnés non?

Par **mum17**, le **27/09/2018** à **11:10**

Bonjour,

Je souhaite retirer mon enfant d'une micro crèche privée. Il est actuellement en période d'adaptation.

Dans le contrat, il est stipuler qu'on doit 2 mois de préavis pour rompre le contrat. Cela vaut-il également en période d'adaptation ? Car ça reviendrait TRES chères les 5 heures qu'il y a passées !!!!!

Merci pour vos réponses